



Province de Québec
MRC du Val-Saint-François
Municipalité de Maricourt

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 avril 2023 à 19h30, à la salle du conseil au 1195 Rang 3 à Maricourt QC J0E 1Y1, sous la présidence du maire M. Daniel Gélinau.

Étaient présents : Nancy Gagnon, Serge Turcotte, Isabelle Favreau, Josiane Tremblay, Jason Charland, Éric MC Kay

Assiste également à la séance, Mme Nancy Daigle à titre de directrice générale en tant que secrétaire d'assemblée.

1. Constatation de la régularité de la convocation de la séance et du quorum requis.

La régularité de la convocation de la séance, de même que le quorum sont constatés par le maire. Il déclare par la suite l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour.

050-2023

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 14 mars 2023
4. Période de questions
5. Correspondance
6. Comptes du mois et compte autorisé par la directrice générale
7. Voirie
8. Résolution et Règlement
 - 8.1 Avis de motion du règlement no 414-2023 et présentation du projet de règlement
 - 8.2 Dépôt du rapport 2022 concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle
 - 8.3 Adoption de l'organigramme régional de Sécurité civile
 - 8.4 Adoption de l'organigramme municipale de Sécurité civile

- 8.5 Demande d'aide financière du comité de loisirs de Maricourt
- 8.6 Proclamation de la journée internationale contre l'homophobie
- 8.7 Modification du calendrier annuel des séances du conseil 2023

- 9. MRC
- 10. Environnement
- 11. Loisirs
- 12. Incendie
- 13. Divers
- 14. Période de questions
- 15. Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon, appuyé par la conseillère Josiane Tremblay et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

Proposition adoptée.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mars 2023

051-2023

Il est proposé par le conseiller Jason Charland, appuyé par la conseillère Isabelle Favreau et résolu d'adopter le procès-verbal du 14 mars 2023

Proposition adoptée.

4. Période de questions

Une première période de question a eu lieu. Des questions sont posées par des citoyens présents.

5. Correspondance

052-2023

Revue de la correspondance du mois. Aucune question.

Il est proposé par le conseiller Jason Charland, appuyé par le conseiller Éric Mc Kay de porter les correspondances du mois aux archives de la municipalité.

Proposition adoptée.

053-2023

6. Compte du mois

La directrice générale dépose la liste des comptes à payer au 11 avril 2023.

Il est proposé par le conseiller Serge Turcotte, appuyé par la conseillère Josiane Tremblay et résolu que la liste des comptes à payer au 11 avril 2023 au montant de cinquante mille neuf cent douze dollars et quarante-cinq cents (50 912.45\$) ainsi que la liste des comptes autorisés par la directrice générale au montant de cinq cent trente et un dollars et quarante-quatre cents (531.44\$) soient acceptés.

Proposition adoptée.

7. Voirie

L'ouverture des appels d'offres demandés par invitation pour le remplacement de plusieurs ponceaux aura lieu le 28 avril à 11h00.

8. Résolution et règlement

8.1 Avis de motion du règlement #414-2023 abrogeant le règlement #384-2018 et le règlement #398-2021 sur la gestion contractuelle le modifiant

054-2023

Madame la conseillère Nancy Gagnon donne avis de motion du règlement #414-2023 abrogeant le règlement #384-2018 et le règlement #398-2021 sur la gestion contractuelle le modifiant avec dispense de lecture, dans le but :

D'alléger la procédure d'adoption

Conformément à l'article 445 du Code municipal, une présentation du projet du règlement a été effectuée par le président d'assemblée.

Des copies du règlement seront mises à la disposition du public.

PROPOSITION ADOPTÉE

8.2 Dépôt du rapport concernant l'application du règlement no 398-2021 sur la gestion contractuelle

055-2023

ATTENDU l'article 938.1.2 du Code municipal qui prévoit le dépôt d'un rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU que le rapport a été transmis aux élus avant son adoption;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jason Charland appuyé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu;

QUE le conseil de la municipalité de Maricourt autorise le dépôt du rapport préparé par la directrice générale et autorise celle-ci à le déposer sur le site internet de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8.3 Adoption de l'organigramme régional en sécurité civile

056-2023

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE toutes les municipalités sont exposées à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE les municipalités de Maricourt, Racine, Canton de Valcourt, Lawrenceville, Bonsecours, Sainte-Anne-de-la-Rochelle et la Ville de Valcourt conviennent d'unir leurs forces collectivement, afin d'assurer une coordination optimale des opérations, advenant la survenance d'un sinistre touchant plus d'une municipalité partie de ce regroupement

ATTENDU QUE ces mêmes municipalités et la Ville de Valcourt ont convenu de mettre à jour le plan régional de sécurité civile, ainsi que d'assurer son suivi dans le temps, afin d'être en mesure de répondre adéquatement et de manière efficiente aux besoins de leurs populations respectives en cas de sinistre;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSIANE TREMBLAY, APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ÉRIC MC KAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

Que l'organigramme régional de sécurité civile soit adopté, conformément au modèle présenté par la firme Groupe Prudent, en date du 21 mars 2023.

8.4 Adoption de l'organigramme municipale de sécurité civile

057-2023

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE toutes les municipalités sont exposées à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE la firme Groupe Prudent a présenté aux élus municipaux un organigramme municipal lors de la rencontre du 21 mars;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NANCY GAGNON, APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSIANE TREMBLAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

Que l'organigramme municipal de sécurité civile soit adopté, conformément au modèle présenté par la firme Groupe Prudent, en date du 21 mars 2023.

8.5 Demande d'aide financière du comité de loisirs de Maricourt

058-2023

ATTENDU QUE Mme Amélie Senneville a fait la demande d'une aide financière comme par les années passées pour couvrir certains frais reliés aux infrastructures et à l'entretien des terrains des loisirs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Turcotte, appuyé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu d'accorder la somme de deux mille cinq cents dollars (2500.00 \$) en aide financière annuelle pour l'année 2023 au comité de loisirs de Maricourt

Adoptée à l'unanimité

8.6 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

059-2023

CONSIDÉRANT que la charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité du genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Il est proposé par le conseiller Jason Charland appuyé par la conseillère Isabelle Favreau et résolu de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

Adoptée à l'unanimité.

8.7 Modification du calendrier annuel des séances du conseil 2023

060-2023

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaire pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

ATTENDU QUE les élus souhaitent apporter une modification au calendrier annuel des séances du conseil présenté lors de la séance ordinaire du 8 novembre 2022;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Éric Mc Kay appuyé par la conseillère Josiane Tremblay et résolu :

Que le calendrier modifié ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2023, qui débiteront à 19h30 selon les dates suivantes :

Mardi 10 janvier 2023	Mardi 11 juillet 2023
Mardi 14 février 2023	Mardi 8 août 2023
Mardi 14 mars 2023	Mardi 12 septembre 2023
Mardi 11 avril 2023	Mardi 10 octobre 2023
Lundi 8 mai 2023	Mardi 14 novembre 2023
Mardi 13 juin 2023	Mardi 12 décembre 2023

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

10. MRC

1. Présentation de l'OMH
2. Modification au règlement sur la gestion des cours d'eau
3. Agrandissement du Parc du Mont Orford
4. Finances MRC

11. Environnement

La Grande Corvée aura lieu le 10 juin 2023.

12. Loisirs

Le comité de Loisirs recherche une personne pour la tonte du gazon pour la saison 2023

13. Incendie

Aucun point

14. Divers

La Tournée des régions par le CIUSSS de l'Estrie-Chus se poursuit. Une rencontre aura lieu le 20 avril de 19h à 20h au 6, 6e Avenue à Windsor.

15. Période de questions

Une deuxième période de question a eu lieu. Des questions sont posées par des citoyens présents.

16. Levée de la séance

061-2022

La levée de l'assemblée à 20h05 est proposée par la conseillère Josiane Tremblay et appuyé par la conseillère Nancy Gagnon.

La signature de ce procès-verbal par le maire fait foi de signature sur les résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Daniel Gélinau
Maire

Nancy Daigle
Directrice générale